

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4690>



22 novembre à Paris

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - FSU 58 -



Publication date: samedi 15 novembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le 22 novembre la FSU pour conclure une semaine d'interpellation sur la question de l'Éducation Nationale organise un **rassemblement 11h aux Invalides** et un **meeting 13h à la maison de la Chimie**.

Dans le cadre de la préparation du budget et de la refondation de l'École, il faut peser sur les choix en cours POUR FAIRE AVANCER L'ÉDUCATION NATIONALE :

- Une réforme de l'éducation prioritaire qui prenne en compte les besoins de tous,
- Une revalorisation des traitements et des carrières de tous,
- Une reconnaissance de la professionnalité et des métiers en rupture avec les logiques managériales héritées du précédent quinquennat,
- Une formation en alternance de qualité, prolongée par une formation continue totalement renouvelée.

Le SNES 58 appelle à participer à ce rassemblement et ce meeting. Il prend en charge le transports de tous les syndiqués (contacter le [SNES58](#) ou la [FSU58](#) pour vous inscrire : le transport est organisé en train au départ de Nevers).

<p>SORTIR DU DÉCLASSEMENT SALARIAL</p> <p>Après 15 ans d'ancienneté, un enseignant français du secondaire perçoit chaque année entre 2300€ et 3900€ de moins que son homologue de l'OCDE. Quant au salaire des professeurs des écoles, il est de 17% inférieur à cette moyenne. Un retard qui ne sera comblé qu'après 30 ans de carrière. Et le gel des salaires dans la Fonction publique jusqu'en 2017 va représenter une perte de pouvoir d'achat de 2 mois de salaires par an depuis 2010. Un élément qui explique la perte d'attractivité des métiers de l'éducation et qui appelle une revalorisation salariale.</p>	<p>CRÉATIONS DE POSTES : COMBLER LE RETARD</p> <p>Le projet de budget 2015 prévoit la création de 9421 postes, dont 2 511 pour le primaire, 2 550 pour le secondaire et 3 137 pour abonder la formation initiale. Les années 2016 et 2017 devraient voir la création de 22373 nouveaux postes afin d'atteindre la promesse de 54000 créations. Toutefois, cela ne suffira pas à combler le retard accumulé par le manque d'investissement et la suppression des 80 000 postes sous le précédent quinquennat. D'autant que depuis trois ans, les créations de postes sont absorbées par la hausse démographique et les besoins en formation initiale.</p>
<p>ÉDUCATION PRIORITAIRE : RÉPONDRE À TOUS LES BESOINS</p> <p>La carte de l'Éducation prioritaire (EP) va être complètement révisée à la rentrée 2015 avec un périmètre élargi à la Guyane et Mayotte. Toutefois, l'enveloppe reste la même et certains établissements de l'EP ne seront pas classés en REP (Réseaux d'éducation prioritaire). Alors que l'origine sociale détermine fortement la réussite scolaire, toute sortie de l'EP doit être discutée et accompagnée (maintien des moyens, effectifs réduits...). La FSU demande qu'une rallonge budgétaire permette de répondre à toutes les situations et que les labellisations se fassent dans la plus grande transparence.</p>	<p>AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL</p> <p>Alors que leur métier se complexifie et que ses conditions d'exercice se dégradent, les enseignants doivent de plus en plus répondre aux prescriptions administratives et aux injonctions de la hiérarchie. Tous ces éléments ne contribuent pas à la nécessaire sérénité dont ont besoin les professionnels pour assurer leurs missions et ajoutent inutilement stress et mal-être au travail. Pour la FSU, la reconnaissance, la confiance et la formation sont des préalables à l'amélioration des conditions de travail des enseignants.</p>